



Mieux vivre l'immobilier

COMMISSION EXPERTS Compte-rendu de la réunion du 14-12-2018
--

Participants : Marcel CAVERIVIERE, Pierre-Yves GARDON, Yves LE MARREC, Jean-Pierre LEBRETON, Jean-André MARTIN, Rémy PELLETIER, Jean-François TRABLY, Isabelle BERENGER.

Invité : Benjamin ROLLAND

Excusés : Olivier DUMAS, Paul ROLLAND

Sommaire :

1- Accès à la carte EXPERT UNIS	2
2- Point sur les inscriptions aux formations 2019	2
3- Préparation Rdv avec la Charte de l'Expertise	2
Prochaines dates de réunion.....	2
✓ ANNULEE - Vendredi 29 mars 2019.....	2
(remplacée par une réunion AdValorex au Cabinet ROLLAND)	2
✓ Vendredi 28 juin 2019 à partir de 10h	2
✓ Vendredi 13 septembre à partir de 10 h	2
✓ Vendredi 13 décembre à partir de 10h	2

1- Accès à la carte EXPERT UNIS

Besoin de communiquer sur les modalités d'accès à la carte.

Proposition de communiquer le texte suivant sur intranet :

Accès à la Carte Expert UNIS-TEGoVA

Depuis 2017 l'UNIS est agréée « TEGoVA » (organisme international réunissant les différents acteurs de l'Expertise en Evaluation Immobilière).

A ce titre, lors de la délivrance de votre carte EXPERT UNIS, vous bénéficiez de cet agrément.

Pour obtenir votre carte EXPERT UNIS avec l'agrément TEGoVA, vous devez suivre à minima :

La formation « [EX01](#) - Expertise amiable et judiciaire en immobilier d'habitation et commercial »

Ou cumulativement les formations :

« [EX05](#) - L'immobilier commercial : valeur expertale des biens commerciaux, industriels ou artisanaux »

Et

« [EX06](#) - L'immobilier non commercial valeur expertale des terrains et biens d'habitation ».

La carte EXPERT est délivrée à l'issue de la formation, elle est valable pour une durée de 2 ans.

Pour renouveler votre carte – pour une durée de 2 ans – il vous sera nécessaire de participer à une nouvelle session formation [EXPERT UNIS](#) avant l'expiration de votre carte.

En cas de litige, la commission de discipline de l'UNIS (comptant en son sein un membre de la Commission Expertise) pourra, après étude du dossier, retirer l'agrément UNIS-TEGoVA à l'expert.

+ sur Transversales (hors dernier paragraphe)

+ les infos « donne accès » figureront sur UN+

Une communication sera également préparée sur les modalités de dépôt des dossiers (expert judiciaire) et les justificatifs de formation à fournir.

2- Point sur les inscriptions aux formations 2019

3- Préparation Rdv avec la Charte de l'Expertise

Marcel CAVERIVIERE se rendra au rdv avec Rémy PELLETIER.

Prochaines dates de réunion

- ✓ **ANNULEE - Vendredi 29 mars 2019**
(remplacée par une réunion AdValorex au Cabinet ROLLAND)
 - ✓ **Vendredi 28 juin 2019 à partir de 10h**
 - ✓ **Vendredi 13 septembre à partir de 10 h**
 - ✓ **Vendredi 13 décembre à partir de 10h**
-